

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	81 (1952)
Heft:	3
Rubrik:	61e Cours normal suisse de travaux manuels et d'école active

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

61^e Cours normal suisse de travaux manuels et d'école active

Le 61^e cours normal suisse de perfectionnement pour instituteurs, organisé par la Société suisse de travail manuel et de Réforme scolaire, aura lieu à *Baden du 14 juillet au 9 août 1952*. Ce cours est placé sous les auspices de la Direction de l'Instruction publique du canton d'Argovie.

Liste des cours et des chefs de cours

Cours d'une semaine

1. Etude du milieu local
3. Dessin, degré inférieur
4. Le chant et la musique populaire à l'école
6. Caisse à sable, degré inférieur
7. Dessin, degré moyen

8a. Dessin au tableau noir

10. Caisse à sable, degré supérieur
11. Dessin, degré supérieur

Cours de deux semaines

- 12a. Ecole active, 1^e et 2^e années
13. Ecole active, 7^e et 9^e années
14. Biologie
15. Modelage
19. Physique et chimie
20. Sculpture

Cours de trois semaines

21. Activités manuelles au degré inférieur

Cours de quatre semaines

- 22a. Cartonnage
- 23a. Travail sur bois
24. Travail sur métaux

du 14 au 19 juillet :

M. J. Wahrenberger, Rorschach
M^{me} R. Hunziker, Küttigen (AG)
M. W. Gohl, Zurich

du 21 au 26 juillet :

M. F. Gribi, Konolfingen
M. M. Eberle, St-Gall

du 28 juillet au 2 août :

M. E. Pahud, Lausanne
M. F. Gribi, Konolfingen
M. W. Kuhn, Aarau

du 14 au 26 juillet :

M^{me} L. Vuille, Neuchâtel
M. H. Kestenholz, Baden
M. H. Russenberger, Schaffhouse
M. E. Rehmann, Laufenburg

du 28 juillet au 9 août :

M. P. Eggmann, Neukirch-Eg.
M. F. Friedli, Hubbach (BE)

du 21 juillet au 9 août :

M^{me} G. Liechti, Gohl p. Langnau

du 14 juillet au 9 août :

M. R. Kissling, Vevey
M. E. Bächtold, Lausanne
M. H. Etter, St-Gall

Les cours 8a, 12a, 22a, 23a sont dirigés par des collègues de langue française. Le cours 13 est dirigé par un collègue de Baden qui connaît parfaitement le français et l'italien. Les autres cours figurant dans la liste ci-dessus sont dirigés par des collègues de la Suisse allemande ; dans chacun de ces cours, des traductions en français seront faites, dans la mesure du possible, par le maître de cours ou par des participants.

Demandez le *programme détaillé* du cours et le bulletin d'inscription aux secrétariats des Départements cantonaux de l'Instruction publique ou au directeur du cours (A. Maurer, Schartenstrasse 43, Baden, tél. 056 2 76 63).

Les inscriptions sont à adresser au Département de l'Instruction publique du canton de domicile *jusqu'au 16 avril*.

Les instituteurs de tous les degrés scolaires sont cordialement invités à prendre part à ces cours.